

# La France salue l'engagement des pays méditerranéens pour une zone à faibles émissions en Méditerranée



LE MATIN 09 décembre 2019 à 17:39

La France a salué l'engagement des pays méditerranéens pour une zone à faibles émissions en Méditerranée, pris à l'occasion de la Conférence des parties de la Convention de Barcelone tenue récemment à Naples, un engagement qui montre une prise de conscience collective de l'importance de l'enjeu de la pollution des navires dans cette mer intercontinentale. Lors de cette Conférence, organisée à Naples du 2 au 5 décembre, l'Union européenne et les vingt-et-un États riverains de la Méditerranée se sont engagés conjointement à faire de la Méditerranée une zone à faibles émissions d'oxydes de soufre par les navires (dite zone ECA, pour Emission Control Area).

«Cet accord, marque l'aboutissement d'une action déterminée du gouvernement français visant à préserver l'environnement de l'espace méditerranéen et la santé de ses habitants, en luttant contre la pollution issue des navires», affirme le ministère français de la Transition écologique et solidaire dans un communiqué, soulignant que «la France, sur la base d'une étude coûts/bénéfices publiée en janvier 2019, mène activement les négociations depuis le début d'année pour défendre ce projet d'une zone ECA méditerranéenne, à l'instar de celle qui existe déjà en Manche-mer du Nord». «Pour la première fois, l'ensemble des États méditerranéens affirme l'ambition commune de saisir l'Organisation maritime internationale en 2022 pour limiter à 0,1% la teneur en soufre autorisée dans les carburants des navires en Méditerranée», se félicite la même source qui souligne que la mise en œuvre de cette décision fait l'objet d'une feuille de route, agréée également par toutes les Parties. Elle prévoit la réalisation d'études complémentaires et l'identification des mesures d'accompagnement afin de faciliter l'atteinte de l'objectif escompté.

Pour la ministre française de la Transition écologique et solidaire, Élisabeth Borne, « cette décision marque un tournant décisif vers la création d'une zone à faibles émissions d'oxyde de soufre dans la Méditerranée, un projet qui mobilise la France depuis de longs mois. L'adhésion de tous les pays du pourtour méditerranéen montre une prise de conscience collective de l'importance de l'enjeu. La France apportera tout son soutien aux travaux préparatoires à la mise en place de ce nouveau régime international ». La ministre française a également exprimé la détermination de son pays à agir pour la préservation de l'environnement et la santé des habitants du littoral. « Au-delà de ce projet de zone, le gouvernement (français) porte une stratégie de ports sans fumées, qui repose notamment sur le développement des branchements électriques à quai ou des services de fournitures d'énergies alternatives dans les ports », a-t-elle affirmé.